Le P'tit Laigneran

Octobre 2026 # 05

LES ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 SEPTEMBRE

Tous les conseillers étaient présents et / ou représentés.

Bois de chauffage :

Le tarif du bois de chauffage communal pour l'année 2025-2026 est maintenu à 7 € TTC le stère.

Promenades et randonnées :

Le Conseil municipal a émis un avis favorable au projet de révision du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) de l'Aube. La démarche a été engagée par le Département de l'Aube en 2020, avant l'adoption d'une première version du plan révisé le 31 mars 2025. L'ancien plan, adopté le 20 décembre 1988, n'avait jamais été actualisé. Le Département relevait notamment des difficultés à garantir la fiabilité des informations sur les parcours, leur entretien et leur sécurité.

Création d'un poste de secrétaire générale de mairie :

Afin d'être en conformité avec le Code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment son article L. 2122-19-1 relatif aux fonctions de secrétaire général de mairie, le poste actuel de secrétaire de mairie de catégorie C doit être supprimé au profit d'un poste de catégorie B. Suite à l'obtention de l'examen professionnel d'adjoint administratif principal 2ème classe, Christelle JOANNIS a été promue au grade de rédacteur territorial.

Cimetière, des travaux de réhabilitation :

La commune va engager plusieurs travaux afin de réhabiliter et embellir le cimetière :

- Arrachage de la haie de thuyas existante : 2 406 € TTC ;
- Changement de la clôture : 17 515,20€ TTC ;
- Plantation d'une nouvelle haie : 4 012 € TTC.

Le grillage existant sera enlevé par les agents communaux. Un huissier a réalisé un état des lieux en amont des travaux. Une demande de financement (fond de concours) sera déposée auprès de Troyes Champagne Métropole afin de contribuer au financement de ces travaux à hauteur de 20%.

INFORMATIONS DIVERSES :

La mairie va acheter un ordinateur portable destiné à la bibliothèque municipale, gérée par l'Association Les Amis de la bibliothèque. L'équipement actuel est ancien et difficilement compatible avec les nouveaux logiciels. La mairie pourra bénéficier d'une subvention départementale pour cet investissement.

QUESTIONS DIVERSES :

- Certains Laignerans constatent que l'entretien des trottoirs dans certaines rues de la commune, notamment la rue de Bretagne, laisse à désirer, et insistent sur le fait que chaque propriétaire est responsable de l'entretien de ses haies et trottoirs.
- Il est régulièrement remonté également que l'entretien des allées du cimetière ne correspond pas aux attentes des habitants. L'arrachage manuel des mauvaises herbes doit être effectué par les agents communaux.
- Le mercredi 4 novembre, une réunion est prévue à la mairie de St Pouange pour évoquer les tarifs de la convention liant notre commune avec l'école de St Pouange. Les tarifs de la garderie, cantine et centre-aéré des vacances scolaires seront aussi à l'ordre du jour.

Inscription pour les affouages :

Lundi 26 octobre de 14h à 17h, jeudi 29 octobre de 18h à 19h, lundi 2 nov de 14h à 17h et Jeudi 5 nov de 18h à 19h : se présenter à la mairie.

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique. Merci

LES ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 29 SEPTEMBRE

Tous les conseillers étaient présents et / ou représentés, excepté Jordy MICHAUX, absent excusé.

Acquisition de l'ancien presbytère :

La commune a décidé d'acquérir, par l'exercice de son droit de préemption, l'ancien presbytère situé 1 rue de Monceau, à proximité immédiate de la mairie et de l'église.

La propriété, d'une superficie de 2 945 m^2, sera acquise au prix de 135 000 €, auxquels s'ajoutent les frais d'agence de 7000€ soit 142000€, frais de notaire en sus.

Cette acquisition permettra notamment :

- D'accueillir et de remiser le nouveau véhicule du Centre de Première Intervention ;
- De disposer d'un espace pour le stockage du matériel communal, actuellement entreposé dans un local loué ;
- De retrouver dans le patrimoine communal cet ancien bâtiment de la commune vendu en 1920 et d'envisager sa préservation et sa valorisation.

Les aménagements nécessaires seront définis après les différentes études et vérifications techniques.

INFORMATIONS DIVERSES :

Café-rencontre du CCAS :

Le 19 septembre, le CCAS a organisé son premier café-rencontre avec les Laignerans. Une vingtaine de personnes étaient présentes pour partager un moment convivial, échanger et discuter dans la bonne humeur.

Une belle réussite pour cette première édition !

Réunion de concertation autour du PLU :

Dans le cadre de la révision du Plan local d'urbanisme (PLU), une réunion publique a été organisée le lundi 28 septembre afin de présenter la démarche engagée par la commune et d'associer les habitants à la réflexion sur l'avenir du territoire.

Plus de 40 personnes ont répondu à cette invitation, témoignant de l'intérêt porté à l'évolution de notre commune et à la préservation de son cadre de vie.

La réunion a débuté par un rappel du cadre et des objectifs de la révision du PLU, document essentiel qui définit les grandes orientations en matière d'aménagement, d'habitat, de développement urbain et de préservation des espaces naturels.

À l'issue de cette présentation, les participants ont été invités à s'exprimer et à partager leurs idées, leurs observations et leurs attentes au travers de trois ateliers thématiques :

- **Atelier n° 1 – Paysage, environnement et cadre de vie :** préserver les paysages, valoriser les espaces naturels et maintenir la qualité du cadre de vie communal.
- **Atelier n° 2 – Développement urbain, habitat et patrimoine :** réfléchir aux évolutions possibles du village, aux besoins en logements et à la préservation du patrimoine bâti.
- **Atelier n° 3 – Mobilités et vie locale :** les déplacements et les priorités d'aménagement.

La commune remercie l'ensemble des participants pour leur présence et la richesse de leurs contributions. Cette concertation constitue une étape importante de la révision du PLU, dont l'objectif est de construire un projet d'aménagement cohérent, respectueux de l'identité communale et attentif aux attentes de ses habitants.

Entretien des sépultures :

Comment prendre soin d'une sépulture ?

À l'approche de la Toussaint, nous sommes nombreux à vouloir nettoyer la sépulture de nos proches. Pourtant, malgré son apparente robustesse, la pierre naturelle reste fragile et nécessite quelques précautions.

Angeline Descharmes, paysagiste funéraire à Laines-aux-Bois, partage quelques conseils :

- Privilégiez un nettoyage doux à l'eau savonneuse et à la brosse souple.
- Évitez l'eau de Javel, les produits acides et les brosses métalliques, qui peuvent altérer la pierre.
- Utilisez le nettoyeur haute pression avec prudence, car il peut endommager la surface et les joints.

Le végétal a également sa place dans ces lieux de mémoire. Soleil, gel et périodes de sécheresse rendent le choix des plantes particulièrement important. Des espèces adaptées à ces conditions permettent de créer des compositions durables, tout en limitant les besoins en arrosage.

À travers son activité Terre de Pensées, Angeline Descharmes associe entretien des sépultures et savoir-faire paysager, avec une attention particulière portée à la pierre et au végétal.

N'hésitez pas à contacter Angeline au **06.74.90.86.01** ou par mail à **contact@terredepensees.fr**

Octobre Rose :

Dispositif Monalisa :

Sécurité des jeunes sur le chemin du bus : restons vigilants !

Chaque matin, de nombreux jeunes de notre commune quittent leur domicile pour rejoindre leur arrêt de bus, seuls ou en groupe. En automne et en hiver, les déplacements s'effectuent souvent dans la pénombre, ce qui nécessite une attention particulière.
La municipalité souhaite rappeler quelques règles simples pour contribuer à la sécurité de tous.

Où et comment marcher ?

Sur les trottoirs : Utilisons-les dès qu'ils sont disponibles.

En l'absence de trottoir : Marchons sur le bord de la chaussée, face aux véhicules qui arrivent, en restant le plus possible sur le bas-côté.

En groupe : Avançons en file indienne si nécessaire, restons attentifs à la circulation et évitons les bousculades ou les comportements dangereux.

Traverser en toute sécurité : Empruntons les passages piétons lorsqu'ils sont à proximité. Avant de traverser, regardons des deux côtés et assurons-nous que les véhicules se sont arrêtés.
Restons vigilants, même en groupe : quelques secondes d'attention peuvent éviter un accident.

Être visible pour être mieux protégé : Le matin ou le soir, lorsque la visibilité est réduite, il est important de se rendre visible auprès des automobilistes.
Privilégions les vêtements clairs et les éléments réfléchissants.
Équipons si possible nos sacs à dos d'un accessoire réfléchissant ou lumineux.
Restons attentifs à notre environnement en évitant le téléphone et les écouteurs pendant le trajet.

Aux abords de l'arrêt de bus : En attendant le bus, restons sur le trottoir ou dans la zone prévue à cet effet, à distance de la chaussée. Évitons les jeux et les bousculades, et attendons que le car soit complètement arrêté avant de monter ou de descendre.

La sécurité est l'affaire de tous : petits et grands !

Les parents peuvent accompagner leurs enfants dans la découverte d'un itinéraire sûr et leur rappeler régulièrement les bons réflexes. Les automobilistes sont également invités à adapter leur vitesse et à redoubler de prudence à proximité des arrêts de bus.

Ensemble, restons attentifs et responsables pour assurer la sécurité de nos jeunes au quotidien.
La municipalité remercie chacun pour sa vigilance et son engagement en faveur de la sécurité de tous.

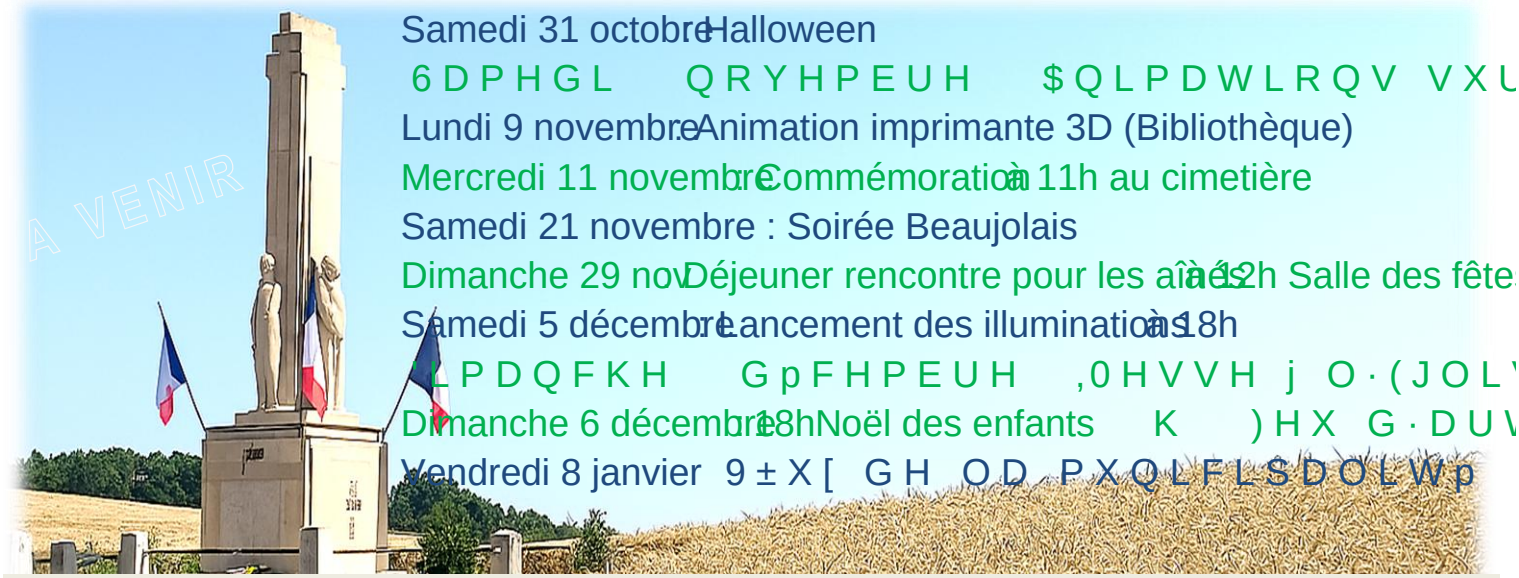

Samedi 31 octobre : Halloween
6 D P H G L Q R Y H P E U H $ Q L P D W L R Q V V X U
Lundi 9 novembre : Animation imprimante 3D (Bibliothèque)
Mercredi 11 novembre : Commémoration à 11h au cimetière
Samedi 21 novembre : Soirée Beaujolais
Dimanche 29 nov. : Déjeuner rencontre pour les aînés à 12h Salle des fêtes
Samedi 5 décembre : Lancement des illuminations à 18h
/ L P D Q F K H G p F H P E U H , 0 H V V H j O · (J O L
Dimanche 6 décembre : 18h Noël des enfants K) H X G · D U
Vendredi 8 janvier 9 ± X [G H O D P X Q L F L S D O L W p

La mairie sera fermée du 10 au 15 novembre.

Permanences du Secrétariat de Mairie

Lundi de 10h à 12h et de 14h à 17h - Jeudi de 16h à 19h

Pour rencontrer Mme le Maire, il est impératif de prendre rendez-vous auprès du secrétariat au **03 25 75 66 18**

Suivez-nous sur l'application PanneauPocket, sur Facebook et Instagram